

Article 1 : Objet du Concours

Le concours d'articles NKASA YA LELO est organisé par MIEZI ASBL dans le but de promouvoir l'art, la littérature et la réflexion sur la société congolaise. Il vise à encourager la créativité, l'engagement et le dialogue culturel.

Article 2 : Participation

1. Ouverture : Le concours est ouvert à tous les écrivains, artistes, chercheurs et passionnés de culture, sans distinction d'âge, de nationalité ou de profession.

2. Inscription : Les participants doivent s'inscrire en envoyant un courriel à contact@leseditionsmiezi.com avec les informations suivantes :

- Nom complet
- Numéro de téléphone
- Titre de l'article
- Résumé de l'article (150 mots maximum)

3. Soumission : Les candidats envoient leurs articles comme pièce jointe à partir du 27 janvier 2025 et au plus tard le 28 février 2025 à l'adresse email mentionnée ci-dessus. Les articles soumis après cette date ne seront pas pris en compte. L'article ne doit pas comporter de mention pouvant identifier l'auteur. Seuls le titre de l'article et le texte lui-même
Bien inscrire « NKASA YA LELO/Titre de l'article » comme objet du mail.

Article 3 : Critères d'Évaluation

1. Originalité : L'article doit présenter une idée, une perspective ou une analyse originale.

2. Pertinence : L'article doit être en lien direct avec le thème du concours : l'art, la littérature et la société congolaise. Il peut s'agir d'une analyse, d'une enquête, d'une recension ou une critique d'ouvrage littéraire, une présentation ou critique d'une œuvre plastique, cinématographique, d'une réflexion sur la société congolaise quel que soit le

domaine de science humaine ou sociale. L'article peut comporter des illustrations ou des images.

3. Qualité Littéraire : L'article doit être bien écrit, avec une structure claire, une syntaxe correcte et un style littéraire soigné.

4. Contribution : L'article doit apporter une contribution significative à la réflexion culturelle.

Article 4 : Format et Longueur

1. Langue : Les articles doivent être rédigés en français ou en lingala.
2. Longueur : Les articles doivent comporter entre 1500 et 5000 mots.
3. Format : Les articles doivent être envoyés en format Word (.doc ou .docx) ou PDF.

Article 5 : Droits d'Auteur

1. Propriété : Les participants conservent les droits d'auteur sur leurs articles. Cependant, en participant au concours, ils accordent à MIEZI ASBL le droit de publier leur article dans la revue LELO et ou sur le site de MIEZI et de l'utiliser à des fins promotionnelles.

2. Publication : Les articles sélectionnés seront publiés dans la revue LELO et sur le site internet de LELO. Les auteurs seront crédités pour leur travail.

Article 6 : Prix et Récompenses

1. Prime : Le meilleur article recevra une prime de 500\$.
2. Publication : Tous les articles sélectionnés seront publiés dans la revue LELO et sur le site internet de LELO.
3. Exempleaire : Tous les participants recevront un exemplaire du numéro 00 de la revue LELO.

Article 7 : Jury et Sélection

1. Jury : Un jury composé de professionnels de la littérature, de l'art et de la culture sera chargé de

sélectionner les articles gagnants.

2. Critères de Sélection : Le jury évaluera les articles selon les critères mentionnés à l'Article 3.

3. Décision : La décision du jury est finale et sans appel.

Article 8 : Confidentialité

Les informations personnelles des participants seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées que dans le cadre du concours.

Article 9 : Modifications

MIEZI ASBL se réserve le droit de modifier le rè-

glement du concours à tout moment. Les modifications seront communiquées via le site web de l'association.

Article 10 : Acceptation du Règlement

La participation au concours implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Article 11 : Contact

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter MIEZI ASBL à l'adresse email suivante : contact@leseditionsmiezi.com.